

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 9
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation et d'affichage :
29/08/2024

**Séance du 4/09/2024 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie, Charlotte DUPUIS, et BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS : BARBAY Daniel

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
M POTTIE Jean-Pascal à Mme FONTAINE Valérie
Mme MARECHAL à Claire à Mme LEMOINE Laetitia
Mme RAVERDY Françoise à M GUILBAUT Bernard

Tarif activités vacances scolaires

Madame le maire explique qu'il y a une semaine d'activité organisée par les ATSEM pendant les vacances scolaires. Un repas par API sera prévu chaque jour.

Madame le maire propose à l'assemblée de demander une participation de 25 euros par semaine à un enfant d'Englefontaine et propose une participation de 50 euros par semaine pour les enfants résidants hors d'Englefontaine.

Le Conseil Municipal décide à la majorité, à compter de la rentrée 2024, d'appliquer un tarif de :

- 25€ par enfant d'Englefontaine à chaque semaine d'activité.
- 50€ par enfant résidant hors Englefontaine à chaque semaine d'activité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART